

**Volet B**

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge

***22035741*****Déposé / Reçu le****09 MARS 2022**

au greffe du ~~Général~~ Tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : **0412 783 203**

Nom

(en entier) : **Aufisco**

(en abrégé) :

Forme légale : **société anonyme**Adresse complète du siège : **Rue de Livourne, 7 bte 4 - 1060 Bruxelles****Objet de l'acte : Reconduction des mandats d'administrateurs et administrateur délégué**

Extrait du Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 2 mars 2021

"A l'unanimité des voix, l'Assemblée :

L'assemblée décide à l'unanimité de reconduire les mandats de Messieurs Yves Boucquillon, Serge Boucquillon et Didier Robbe pour une période de 6 ans jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de 2027.

Le conseil d'administration également présent ce jour, décide de reconduire le mandat d'administrateur délégué de Monsieur Yves Boucquillon pour la même période.

La SRL BPO Tax & Accountancy (BE 0885.117.476), représentée par son administrateur, la SRL B.G.C.F., représentée par son représentant permanent Thierry Dekens avec faculté de substitution, a pouvoir pour l'exécution des formalités de dépôt et de publication aux Annexes au Moniteur belge."

Yves Boucquillon
administrateur délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 16/03/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).